

FO qu'on S'AeSH

À QUI S'ADRESSER ?

POUR VOS ABSENCES (maladie, garde d'enfants, jours fractionnés,...) à envoyer à:

VOTRE GESTIONNAIRE ADMINISTRATIVE

BRIGITTE DEVIDAL
(A-K)
05.67.76.58.15
brigitte.devidal@ac-toulouse.fr

MARION GUILMETTE
(L-Z)
05.67.76.58.14
marion.guilmette@ac-toulouse.fr



1ER DEGRÉS :

IEN DE CIRCONSCRIPTIONS

ALBI Béatrice Carnémolla- Maneville 05.67.76.58.28 0811145e@ac-toulouse.fr	CARMAUX - MONT D'ALBAN Catherine Mulero 05.67.76.58.32 0810055v@ac-toulouse.fr	CASTRES Isabelle Billau 05.67.76.58.47 0810056w@ac- toulouse.fr
GAILLAC Christine Combes-Sézille 05.67.76.58.60 0810054u@ac-toulouse.fr	LAVAUUR Karine Toneatti 05.67.76.58.71 0810058y@ac-toulouse.fr	MAZAMET - MONTS DE LACAUNE Geneviève Gout 05.67.76.58.75 0810057x@ac-toulouse.fr

POUR VOS QUESTIONS CONCERNANT VOTRE POSTE (emploi du temps,...) :

IEN TARN ASH :

NATHALIE LEBRASSEUR BOGGIO
05.67.76.58.59
0811060m@ac-toulouse.fr

INFORMATIONS PAYE, BULLETINS ET INDÉMNITÉS MALADIE

DPAS rectorat

Mme COUDIN
05.36.25.71.74
dpae4.gest11@ac-toulouse.fr

FO qu'on S'AeSH

Les mouvements sociaux et la situation politique font que ce gouvernement illégitime et minoritaire est faible !

Plus que jamais, en grève ou pas le 5 décembre, amplifions la mobilisation le 10, 11 et 12 décembre dans l'unité avec les cheminots !

Lundi 2 décembre, le gouvernement a engagé sa responsabilité dans le cadre du vote du budget 2025 en déclenchant le 49.3. Plusieurs motions de censure ont été déposées et seront votées mercredi. Dans le même temps, les grèves dans tous les secteurs (public et privé) se multiplient.

Nous concernant, nous les AESH, nous allons être touchés de plein fouet par les mesures Kasbarian : abandon des jours de carence ! Augmentation de nos salaires !

Plus que jamais, nous réclamons un Statut et un vrai salaire ! Un temps plein pour 24 heures d'accompagnement sur temps de classe !

Nombre d'entre vous serez en grève le 5 décembre. Beaucoup le ferez pour donner un avertissement voire pour lancer un ultimatum à ce gouvernement, mais convaincus que cette journée isolée ne suffira pas, qu'on ne pourra pas en rester là, vous déciderez à juste titre de poursuivre.

Ce gouvernement est faible ! Ce gouvernement est illégitime ! Ce gouvernement est minoritaire !

La fédération FO des fonctionnaires a donc proposé l'appel suivant à toutes les organisations syndicales : « les organisations syndicales affirment que si le ministre ne retire pas ses amendements en matière de jours de carence et d'indemnisation des jours d'arrêt maladie et n'ouvre pas immédiatement des négociations salariales, après la mobilisation du 5 décembre, elles s'engageront dans la reconduction de la grève à compter du 10 décembre 2024 ».

Dans cette situation, nous, les AESH de FO, vous appelons à vous réunir dans vos établissements, à établir les revendications, à discuter des moyens les plus efficaces pour faire reculer ce gouvernement, à décider, préparer et organiser la grève à partir du mardi 10 décembre, la grève efficace, la grève jusqu'à satisfaction.

FO qu'on S'AESH

FO qu'on S'AESH

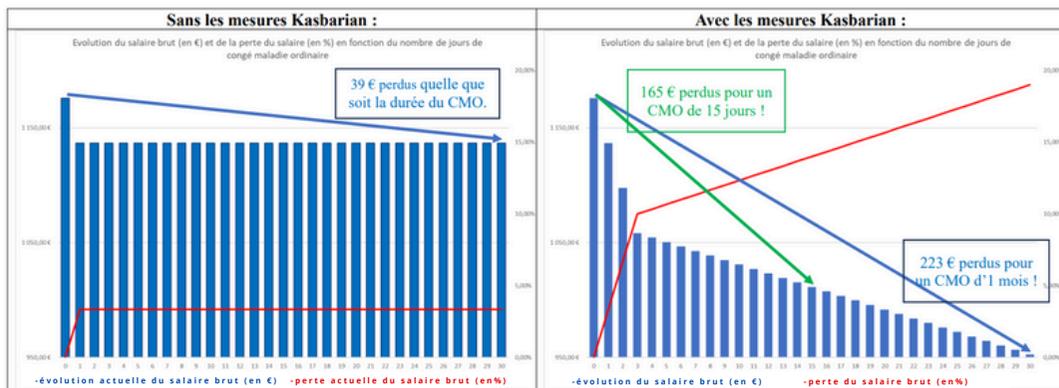
Mesures Kasbarian: quels impacts financiers sur nos salaires?

Frais de déplacement des AESH travaillant sur plusieurs établissements ou en dehors de l'école de rattachement.

**Faites vos déclarations de déplacement
et obtenez vos remboursement avec FO !**

Actuellement avec 1 jour de carence, elle perd 39,20 €, soit environ une diminution de 3 % de son salaire brut.
Avec les mesures Kasbarian, pour les 13 jours de carence elle perd 117,60 €.
Si elle est arrêtée 5 jours, elle perd 125,44 €. Son salaire brut revient à 1050,56 € contre 1176,00 €. Sa perte de salaire brut est estimée à environ 11 %.
⇒ Plus son congé maladie ordinaire est long, plus elle perdra du salaire, allant jusqu'à une perte de 19 % de son salaire brut !

Le ministre et ses responsables locaux, toujours prompts à faire des économies, ont mis en place des usines à gaz insupportables pour empêcher les personnels de demander leur remboursement de frais de déplacement.



Aussi de nombreux AESH ne font pas ou n'arrivent pas à faire les demandes de frais de mission et perdent donc des sommes parfois importantes jusqu'à 1000 euros sur une année.

Projection ne tenant pas compte des ponctions supplémentaires liées aux primes et indemnités qui ne sont pas versées pendant le délai de carence. Les montants indiqués représentent des pertes à minima ! Vous souhaitez une simulation propre à votre situation ?



Situation d'une AESH - Echelon 4. Salaire brut = 1176 € brut

Qui peut bénéficier des frais de déplacement ?

Tout agent de la fonction publique, titulaire ou contractuel, à droit à des frais de mission lorsqu'il est amené à travailler en dehors de la commune de sa résidence administrative et de la commune de sa résidence familiale.

Les AESH qui travaillent sur plusieurs établissements qui ne sont pas sur la même commune, bénéficient :

- **de frais de déplacement** (calculer à partir soit de la résidence administrative soit de la résidence familiale à la plus petite distance). Le montant est de 0,32 euros/km.
- **éventuellement de frais de repas** de 10 euros (il faut se trouver hors de sa résidence administrative et hors de la commune de sa résidence familiale pendant la totalité de la période comprise entre 11h00 et 14h00 pour le repas de midi)

FO COLINE
AESH
à l'échelon 3 touche 1160euros brut

CETTE AESH EST EN CMO
DU LUNDI AU VENDREDI SOIR

ACTUELLEMENT
(1 JOUR DE CARENCE) elle perd 39,20 €

LES MESURES KASBARIAN
PRÉVOIENT DE
RETIRER 3 JOURS DE CARENCE & D'INDEMNISER LE 4ÈME ET LE 5ÈME JOUR À HAUTEUR DE 90%
soit = 116,01 €

Ainsi, cette AESH perdrait au total
123,74 € brut

Si cette AESH est en CMO pendant 15 jours, avec les mesures Kasbarian, les 3 jours de carence lui seraient retirés et elle serait rémunérée du 4ème jour au 15ème jour à hauteur de 90%.

Ainsi, elle perdrait au total 182,41 euros brut !

Les pertes calculées, déjà énormes, ne tiennent pas compte des ponctions supplémentaires liées aux primes et indemnités qui ne sont pas versées pendant le délai de carence. Les montants indiqués représentent des pertes à minima !

**Arrêts de travail en 2025 ?
Avec les mesures Kasbarian,
tout le monde y perd !**



1er degré : snudi.fo81@gmail.com
2nd degré : snfolc.81@gmail.com

et sur le site tout neuf **snudifo81.com** et celui du **snfolc81.fr**

**N'hésitez plus à saisir la FNEC FP FO pour vous renseigner
et vous aider dans ces démarches !**